

DÉLIBÉRATION 18-318

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 septembre 2018

Date de la convocation : 18/09/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Absents excusés : M. Claude BOSIO, Mme Hermine PRIVAS, M. Adrien RUBAGOTTI.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, M. Christophe CHARLES à M. Bernard LOUIS, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN à Mme Michèle CEDRIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **RESSOURCES HUMAINES** : Tableau des effectifs – actualisation

Rapporteur : Gérard BANCHET

NOTE DE SYNTHÈSE

Il est proposé de procéder à l'actualisation du tableau des effectifs, conséquence des modifications suivantes :

Transformation de poste suite à un départ en retraite

Direction de la Petite Enfance

Suite au départ en retraite d'un agent administratif de la direction Petite Enfance et dans le cadre de l'augmentation de l'amplitude horaire d'accueil des enfants au sein de l'EAJE « Les p'tits marinières » à Chasse sur Rhône, il est proposé de transformer le poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe de l'agent retraité en un poste d'auxiliaire de puériculture principal 2^{ème} classe.

Mise en œuvre des propositions 2018 en matière de promotion interne

Dans le cadre du déroulement des carrières statutaires des fonctionnaires territoriaux et après identification des agents pouvant bénéficier d'une promotion interne, Vienne Condrieu Agglomération a proposé une liste des agents pour lesquels cette promotion est en adéquation avec l'organisation interne de la collectivité.

A ce titre, un adjoint technique principal de 2^{ème} classe a obtenu un avis favorable de la Commission Administrative Paritaire, tenue le 5 juillet dernier au Centre de Gestion 38, permettant son avancement au grade d'agent de maîtrise.

Afin de permettre sa nomination, il est proposé de créer le grade correspondant à sa nouvelle situation et de modifier la liste des emplois permanents en conséquence.

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU les avis favorables rendus par les Commissions Administratives Paritaires du CDG38 rendus les 7 et 12 juin 2018,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE et modifie comme suit le tableau des effectifs résultant des changements explicités :

Transformations de postes	
Poste A SUPPRIMER	Poste A CREER
1 adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1 auxiliaire de puériculture principal 2 ^{ème} classe

Mise en œuvre des propositions 2018 de promotion interne	
Poste A SUPPRIMER	Poste A CREER
1 adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1 agent de maîtrise

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 25 septembre 2018
Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le
et a été publiée le



Pour extrait certifié conforme
Le Président,


Thierry KOVACS